N° 172 - MARS 2012

Le Palinzard

PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE D'ÉPALINGES

BILLET MUNICIPAL

SERVICE DES TRAVAUX

Palinzard et conseiller communal depuis plus de trente ans, j'étais loin d'imaginer tout ce que recouvrait le titre «Service des travaux». J'ai découvert des infrastructures imposantes, mais surtout une équipe dynamique, formée d'employés compétents et motivés, prêts à donner sans compter au service de notre commune. Professionnels polyvalents, tous ont à cœur d'œuvrer pour notre confort en assurant l'entretien de ce que nous ne remarquons plus, tant cela nous paraît banal, évident, normal. Sans eux, qu'en serait-il de l'état de notre réseau routier, de l'élimination de nos déchets, de l'accessibilité de nos espaces publics et de leur fleurissement? Je tiens ici à leur rendre hommage et à les assurer que la Municipalité, reconnaissante de la qualité de leurs prestations et de leur engagement, saura leur garantir les meilleures conditions de travail possible en leur fournissant le matériel indispensable à la réalisation des travaux qui leur sont confiés.

Notre Commune va devoir achever la mise en conformité de son réseau d'éclairage public en modifiant et en agrandissant certains tronçons qui ne sont toujours pas aux normes actuelles en matière de consommation énergétique, donc de pollution. Il en va de même du réseau d'évacuation de nos eaux claires et usées. Si Epalinges peut se targuer d'avoir une avance remarquable dans le domaine de la «mise en séparatif» par rapport à d'autres communes, nous ne sommes pas au bout de nos peines. Des travaux d'envergure s'imposent, travaux qui ne sauraient se faire sans engendrer les nuisances que chaque automobiliste déplore depuis quelques années déjà. Les routes vont continuer de s'ouvrir et créer des désagréments hélas inévitables. Cette année, les quartiers de l'Ofréquaz et du Petit-Vennes seront particulièrement touchés.

Si notre réseau d'évacuation des eaux voit sa structure se modifier, il en va de même pour les règlements communaux qui s'y rapportent. Le Conseil communal devra cette année adopter un nouveau règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux, que nous nous devons d'adapter aux nouvelles normes cantonales. Son élaboration doit se faire parallèlement à celle du règlement lausannois. Enclave dans la capitale, Epalinges ne saurait faire cavalier seul. Dans le même ordre d'idée, le règlement sur l'évacuation des déchets, et sa fameuse taxe au sac, devra être élaboré en tenant compte des choix de nos voisins les plus proches pour éviter le «tourisme du sac à ordures». La Commission Déchets de Lausanne Région planche sur le sujet et cherche à mettre en place une réglementation aussi juste que faire se peut. La Municipalité restera vigilante sur ce point et veillera à ce que les pénalités qu'engendrera immanquablement l'entrée en vigueur d'une nouvelle législation, respectueuse du principe du pollueur-payeur et imposée par la Confédération, soient équitablement réparties.

La Municipalité finalise la convention qui liera la Commune à l'entreprise gérant la déchèterie pour obtenir la garantie que nos déchets suivront la meilleure filière de retraitement et d'évacuation qui soit, conformément aux normes en vigueur, et aux conditions les moins onéreuses pour le contribuable.

Le Canton nous commande de densifier l'habitat. Epalinges ne cesse de croître et son Service des travaux suivra, sinon précédera, le mouvement. L'entretien des infrastructures liées à une prochaine augmentation de la population entraînera un surcroît de travail pour un service que la Municipalité continuera d'équiper, tant en effectif qu'en machines, pour maintenir l'excellence de ses prestations.

Jean-Marc Baatard, municipal

À MÉDITER

L'ESPÉRANCE EST LE SONGE D'UN HOMME ÉVEILLÉ.

Aristote

L'IGNORANT AFFIRME, LE SAVANT DOUTE,
LE SAGE RÉFLÉCHIT.

Aristote

SOMMAIRE

- Billet municipal 1
- Echos du Conseil communal 2-3
- Communications de la Municipalité 3-6
- Animations 7-8
- Vie des sociétés 8-9
- Jeux 9
- Mémento des manifestations 10
- Découvrez votre commune 10

ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2011

La présidente ouvre la séance en présence de 65 conseillers. Elle revient tout d'abord sur les élections fédérales du 23 octobre 2011 et sur le problème rencontré lors de la transmission des données au Canton. Elle relève le travail formidable accompli par le personnel du Greffe et des autres bureaux de l'administration. Ce chaos informatique a fait l'objet de moultes critiques de la part de toutes les communes vaudoises. Une lettre d'excuses a été envoyée par le chef du Service informatique du Canton de Vaud. Lors du second tour, le 13 novembre, les opérations se sont déroulées de manière tout à fait satisfaisante. M^me^ Géraldine Savary et M. Luc Recordon l'ont remporté dans notre Commune avec respectivement 1181 et 1121 voix.

Représenter la Commune dans diverses séances politiques fut un grand plaisir, de même qu'accepter les invitations aux séances du Grand Conseil, aux séances des Conseils communaux des communes voisines, notamment du Mont-sur-Lausanne, puis aux réunions des présidents du sous-arrondissement.

Le 3 novembre, les jeunes citoyens d'Epalinges ont été accueillis puis fêtés. Ils ont été éclairés sur les devoirs et les fonctions de l'organe législatif, le Conseil communal. Les fonctions de l'autorité exécutive leur ont été présentées par notre syndic.

Pour clore joyeusement ses communications, la présidente, en primeur, informe l'assemblée qu'elle attend un heureux événement pour 2012.

L'ordre du jour et le procès-verbal de la dernière séance sont acceptés. Le budget 2012 est passé en revue pour approbation. La Commission des finances est remerciée pour son travail. Le syndic confirme que le budget 2012 présente en outre une augmentation des charges pour l'entretien des immeubles. Après quelques remarques, le budget est accepté.

Les plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2011-2016 ont été fixés puis approuvés à la majorité.

Par un vote à main levée, l'avenant au règlement de police du 21 mars 1969 concernant l'adjonction d'un nouvel alinéa fixant une restriction d'horaire, le samedi, pour les travaux de jardinage avec engins bruyants, est accepté à la majorité.

Le préavis concernant l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite, en réponse à la motion de M. Ernest Corbaz, est accepté.

Les communications de la Municipalité ont été les suivantes:

M. Maurice Mischler, syndic, confirme que la pétition concernant la circulation au chemin des Boveresses est en étude auprès de la commission ad hoc. La subvention communale pour l'acquisition d'un vélo électrique sera tacitement reconduite.

M. Pierre Jolliet, municipal, nous informe que le Conseil d'établissement, suite à son assemblée, a désigné trois représentants. Pour le complexe scolaire de Bois-Murat, un projet d'organisation a été mis en place au début 2011 sous l'égide de l'ancienne Municipalité avec le concours du Service de police. Il consiste notamment à créer une zone protégée par une barrière automatique pour les usagers réguliers du bâtiment. Une zone sera créée pour les visiteurs occasionnels ainsi que pour le dépôt et la prise en charge des enfants de la garderie. Cette mise en service a été réalisée à la rentrée des vacances d'automne. A ce jour, le système répond aux besoins des utilisateurs et également au souci de la Commission de gestion.

M. Jean-Marc Baatard, municipal, signale qu'une personne bénéficiaire d'une rente AI effectue, au Service de la voirie, un stage de trois mois, peut-être plus si une possibilité s'offrait.

M. Alain Monod, municipal, annonce que la Municipalité a pris congé du capitaine du Service du feu Jean-Luc Favre qui, après plus de vingt ans d'engagement sans faille, dont les dix derniers en qualité de commandant du SDIS d'Epalinges, a demandé à être libéré de ses fonctions. Les panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment abritant la salle de gymnastique et la piscine de Bois-Murat pourront être posés au printemps 2012.

M. Bernard Krattinger, municipal, informe de l'arrivée du car postal ligne 435 (Thierrens–Chalet-à-Gobet) à l'interface bus/m2 «Les Croisettes», dès le prochain changement d'horaire, soit le 11 décembre 2011.

M. René Leresche dépose un vœu demandant aux Autorités d'étudier quelles possibilités pourraient être mises en place pour sécuriser le secteur de la Croix-Blanche ainsi que la route du Village, afin de calmer l'ardeur de certains conducteurs.

Le postulat de M. Olivier Veraguth concerne les mesures nécessaires en matière d'éclairage public pour garantir plus de sécurité aux piétons empruntant le chemin du Bois-de-la-Chapelle.

L'assemblée est remerciée pour l'esprit constructif qui a régné lors de cette séance.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2011

La dernière séance de l'année 2011 ouvre à 18 h 30, en présence de 69 conseillers. La présidente salue la presse représentée par M^me^ Brissot-Carrel, pour le journal «Le Régional», puis débute la séance en transmettant quelques informations relatives à la présidence de l'Assemblée législative.

Les résultats de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat du 27 novembre 2011 (pour le premier tour) sont les suivants:
A Epalinges, la participation est de 34,7 % de votants;
M^me^ Béatrice Métraux enregistre 879 suffrages; M. Pierre-Yves Rappaz, 613 suffrages.

La présidente aura à nouveau la responsabilité des bureaux de vote pour le deuxième tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, le 18 décembre 2011, et pour le scrutin du 11 mars 2012, date à laquelle il y aura des élections pour le Grand Conseil et le Conseil d'Etat ainsi que des votations pour cinq objets fédéraux.

Le 24 novembre a eu lieu la visite annuelle de M^me^ Sylviane Klein, préfète, qui n'a pas eu de remarques particulières à signaler, mais au contraire des commentaires positifs à l'égard de notre Conseil communal.

La présidente communique le plaisir qu'elle a eu à rendre visite aux quatre nonagénaires fêtés en cette période de fin d'année.

Après l'ordre du jour et le procès-verbal acceptés à l'unanimité, le déroulement de la séance se poursuit par l'acceptation du préavis demandant un crédit pour la création d'une place de rebroussement à l'extrémité sud de la route du Grand-Chemin et le transfert au domaine public communal de la place de rebroussement et de sa voie d'accès.

Le préavis relatif à la demande de crédit pour la restauration du temple des Croisettes est accepté à l'unanimité, après les réponses complémentaires données par le syndic aux questions de la commission ad hoc.

Notre Conseil a accepté à l'unanimité la création de l'association «Jorat, une terre à vivre au quotidien» et l'adhésion de la Commune d'Epalinges à ladite association.

Avec un amendement, qui ne sera pas retenu, le préavis de développement d'un programme de politique en faveur de l'énergie et du climat pour la période 2011-2016 et la démarche en vue de l'obtention du label Cité de l'énergie est accepté.

ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL

Les communications de la Municipalité ont été les suivantes:

M. Maurice Mischler, syndic, signale que la Municipalité a engagé un collaborateur de plus pour une durée déterminée pour pallier une absence pour cause de maladie.

Les Palinzards pourront acquérir le vin de la Commune au prix de CHF 10.– la bouteille au lieu de CHF 12.50 durant la période s'étendant du 19 au 23 décembre 2011.

M. Pierre Jolliet, municipal, nous informe qu'un projet de construction de logements protégés sera étudié en collaboration avec LA CLE, le CMS et l'EMS. Il se caractérisera par une répartition de deux tiers en logements protégés et un tiers en logements habituels. Il faudra respecter une mixité sociale et intergénérationnelle.

M. Jean-Marc Baatard, municipal, signale l'absence de M. Philippe Regamey, chef du Service de voirie, suite à un accident, et lui souhaite un prompt rétablissement. L'intérim est assuré par le chef adjoint.

Concernant la réforme policière, M. Alain Monod, municipal, informe que la Municipalité, confirmant l'idée de ses prédécesseurs, a écrit au Conseil d'Etat exprimant la volonté de pouvoir bénéficier d'une dérogation exceptionnelle concernant l'exercice de la Police judiciaire, par Lausanne, sur le territoire palinzard (en lieu et place de la Police cantonale). Malheureusement, cette requête a été refusée. Par conséquent, la Commune gardera sa Police administrative et devra prévoir la signature d'une convention la liant à l'Etat de Vaud, par sa Police cantonale, pour l'exécution des missions générales de police sur le territoire communal.

Concernant le vœu exprimé par M. René Leresche traitant de la circulation sur le plat de la Croix-Blanche, il y sera répondu dans le cadre du plan de la mobilité qui sera présenté au Conseil communal au cours de l'année prochaine.

En réponse à la pétition des habitants du chemin des Boveresses, il a été répondu qu'il y aura des contrôles supplémentaires et une pose de panneaux.

M. Bernard Krattinger, municipal, annonce un dépassement conséquent dans le budget accordé aux dépenses du Refuge du Chaugand suite à une inondation du vide sanitaire.

«Les Bosquets du Giziaux»: à la fin novembre 2011, la convention entre la Commune d'Epalinges et Giziaux SA a été signée. Tenant compte des demandes de la commission ad hoc, cette entreprise s'engage à aménager au minimum 25% du total des logements en appartements adaptés.

Sous le point des propositions individuelles, le conseiller Michel Perret dépose un postulat qui vise à équiper le Conseil communal d'un système de vote électronique. Il sera transmis à la Municipalité pour examen.

Mme Silvia Wichoud émet deux vœux sur la zone 30 des Planches–Raidillon –Pré-d'Yverdon. D'abord, elle demande que la Municipalité prie la Police cantonale de faire régulièrement des contrôles de vitesse dans ce quartier. Ensuite, elle prie la Municipalité de réfléchir à des mesures complémentaires (comme des dos d'âne) afin de pouvoir freiner davantage les voitures. M. Alain Monod complète l'information en assurant que des aménagements supplémentaires ont déjà été prévus au budget 2013.

Les jetons de présence de ce soir, doublés par la Municipalité, seront versés à l'Association des Cartons du Cœur. M. Alain Amstutz salue ce geste, au nom du comité.

La prochaine séance du Conseil est agendée au 21 février, exceptionnellement à 20 h 45 pour permettre à ceux qui le souhaitent d'assister à une séance du PALM. La présidente souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes et invite l'assemblée à la soirée de fin d'année. La séance est close à 20 h 15.

Mercédès Assal, présidente

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

EXTENSION DU COLLÈGE DE LA CROIX-BLANCHE: AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Comme annoncé dans «Le Palinzard» de décembre 2011, les oies communales ont quitté leur demeure située vers le collège de la Croix-Blanche. Lorsqu'il sera terminé, leur nouveau logis les accueillera pour le plus grand plaisir des admirateurs de nos volatiles.

Ce déplacement permettra d'aménager une seconde cour dans l'espace qui était dévolu aux oies, de planter d'arbres les talus et de modifier les clôtures. Des bancs et une table de ping-pong y seront également installés.

Actuellement, les élèves de la Croix-Blanche disposent d'un espace extérieur relativement limité (383 m^2). Cette surface et celle récupérée de l'ancien parc des oies (508 m^2) offriront un bel espace totalisant 891 m^2. Une telle extension du périmètre à disposition des enfants assurera une meilleure répartition des activités récréatives et leur permettra de se défouler, en toute aisance, ce qui ne peut être que profitable pour l'enseignement.

Les travaux d'amélioration engloberont également la parcelle abritant le pavillon dit «des scouts» de manière à traiter l'ensemble dans une esthétique harmonieuse et liée.

Une fois réalisés, ces aménagements extérieurs marqueront l'achèvement de ce chantier qui constituait la pièce maîtresse de la politique d'accueil préscolaire et parascolaire de la commune.

LA POPULATION D'ÉPALINGES

Au 31 décembre 2011, Epalinges comptait 8634 habitants contre 8512 une année auparavant, selon la répartition suivante: 3690 femmes (3635 en 2010), 3371 hommes (3328), 764 filles (745), 809 garçons (804). La population suisse était au nombre de 6357 (6353) ou 73,62% (74,64%).

En ce qui concerne les religions, la situation était la suivante: 2885 personnes de confession protestante (2965) ou 33,41% de la population totale, 3314 personnes de religion catholique (3270) ou 38,38%, 2435 autres croyances ou sans confession (2277) ou 28,21%.

L'année dernière, le bureau du Contrôle des habitants a enregistré 2021 (1693) mouvements de population, soit 1079 (904) arrivées et 942 (789) départs. Ces mutations ne concernent pas les personnes en séjour dans notre commune.

MISE DE BOIS

La Municipalité exposera en mise publique les bois de feu qui ont été façonnés cet hiver dans les forêts communales,

le jeudi 26 avril, à 20 h, au Refuge forestier du Chaugand.

Une verrée sera servie aux participants. La liste des lots pourra être obtenue, à partir du jeudi 19 avril, au Greffe municipal. Les acheteurs devront enlever les lots acquis, par leurs propres moyens, dans les soixante jours suivant la mise.

NONAGÉNAIRES FÊTÉS

Mme Ruth Büchli est née le 5 novembre 1921 à Berne. A 15 ans, elle fait son premier voyage jusqu'à Lausanne, ville dans laquelle elle s'établit pendant une année. De retour à Gstaad, elle poursuit le cours de sa vie durant cinq ans, avant de revenir s'établir en terre vaudoise, dans sa famille. C'est en participant au chœur mixte qu'elle fait la connaissance de son mari; elle l'épouse en 1946. De leur union naîtront deux fils et une fille. Fidèles habitants d'Epalinges depuis quarante ans, ils ont le bonheur d'être grands-parents de quatre petits-enfants, dont deux jumelles.

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Mme Denise Porchet est née le 20 novembre 1921 à Ixelles (Belgique). Lors de la mobilisation, en compagnie de sa nombreuse famille, elle requiert l'autorisation de quitter le pays devant le problème de manque de vivres. Ayant obtenu l'accord « hitlérien », elle arrive à Lausanne en 1943. Elle décroche un emploi à la Poste (office des chèques postaux) grâce à sa sœur. « Il a suffi d'un sac de noix et d'un peu de chocolat pour convaincre un coiffeur, mobilisé lui aussi par la guerre et rencontré aux PTT, de m'épouser. » De cette union sont nés deux enfants. Veuve depuis 1998, elle participe avec bonheur à diverses activités associatives.

Mme Esterina Bordin est née le 27 novembre 1921 à Turin. D'origine italienne, elle s'est mariée en 1950 en Argentine, puis a résidé en Uruguay jusqu'à l'arrivée des forces armées. De retour en Italie, elle fait une rencontre à la foire de Milan, qui la pousse à s'établir en Suisse, en couple. De 1970 à 1976, elle travaille en qualité de responsable de la lingerie du bloc opératoire à l'Hôpital d'Orbe. Puis elle œuvre en qualité de gouvernante et demeurera fidèle à ce poste jusqu'à l'âge de sa retraite. Résidante de notre commune depuis 1978, elle coule des jours heureux en compagnie de son époux, mais n'en demeure pas pour autant désœuvrée. Habile de ses mains, elle tricote des manteaux et se consacre aussi à l'art de la broderie, notamment par la réalisation de tableaux brodés, compte tenu de sa passion pour le point de croix.

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Mme Georgette Marmillod est née le lendemain de Noël (le 26 décembre 1921). Fribourgeoise d'origine, née à Lausanne, elle a œuvré avec fierté pour la communauté pendant soixante ans, dès l'âge de 14 ans. Jeune fille motivée, elle a su s'ouvrir un chemin dans les années difficiles de la Seconde Guerre mondiale. Sans formation particulière, elle a travaillé au profit des personnes âgées, dans la couture, puis dans l'industrie de la mode, en passant par les pompes funèbres et la cueillette de champignons, sans jamais se décourager. Un très bel exemple! Au quotidien, elle témoigne son amour à sa petite chienne *Tiki* ainsi qu'à ses deux chats *Bambu* et *Bijou*, de véritables compagnons qui lui apportent du bonheur tous les jours.

M. Jean Gross est né le 28 décembre 1921 à Fribourg. Ce monteur électricien a déménagé avec son épouse et ses quatre enfants à Lausanne en 1963. Ses années de service aux PTT l'ont amené à vivre à Epalinges, depuis 1969, où il a pu se forger une excellente santé par son activité professionnelle en plein air. De cette période, il se souvient notamment des importantes chutes de neige enregistrées chaque hiver. Ses passions sont la musique et le tir. Il s'est consacré à la première, pendant septante belles années, au sein de la fanfare de Chardonne-Jongny; quant à la seconde, activité exercée avec émotion et précision depuis l'école de recrues, il la pratique encore à ce jour. D'ailleurs, de nombreuses médailles ornent fièrement les murs de son intérieur.

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Mme Eliska Vovesny est née le 10 janvier 1922 à Prague (République tchèque). En provenance de Lausanne, elle s'installe en 1979 avec sa famille à Epalinges. Grâce à l'origine allemande de sa mère, à des études de français, puis à quelques années passées à Rome et à Milan, elle maîtrise quatre langues parfaitement, ce qui lui permet d'obtenir, dès son arrivée, un poste à la banque, qu'elle conservera jusqu'à l'âge de la retraite. Dotée d'un grand talent de cuisinière, elle le met à profit pour ses deux enfants et quatre petits-enfants; elle attend l'arrivée au printemps de ses deux premiers arrière-petits-enfants. Se souvenant avec émotion et allégresse du jour de sa naturalisation suisse à Epalinges, elle déclare enthousiaste: « Epalinges a tout; j'aime y habiter! »

© Photo Heidi Vredaz-Bader, Epalinges

© Photo Heidi Vredaz-Bader, Epalinges

Mme Alice Pauli est née le 13 janvier 1922 à Moutier. Attirée par le bon air des prairies palinzardes, en provenance de Pully, elle élit domicile sur notre commune, en compagnie de son époux, en 1956. Personnage connu et reconnu loin à la ronde par tous les fins connaisseurs d'art, et par la renommée de son illustre galerie, ouverte il y a juste cinquante ans, elle ne passe pas inaperçue. Ce célèbre lieu d'exposition, maintenant situé dans le quartier du Flon, à Lausanne, constitue un tremplin idéal pour tout artiste en devenir. La formation commerciale de Mme Pauli ainsi que son amour de la sculpture et de la peinture lui permettent d'exercer son activité professionnelle avec passion et compétence. Divers séjours en Amérique et sa motivation – sans cesse renouvelée – de conserver une formation et de se documenter perpétuellement, lui ont permis de collaborer avec d'importants musées internationaux et de côtoyer les plus grands de ce monde, en matière d'art. Grâce à son indéniable énergie et à son esprit vif, Mme Pauli, dans une forme spectaculaire, continue d'entretenir sa passion de la culture et de nourrir de nombreuses relations dans le monde des arts; elle utilise quotidiennement sa voiture pour se rendre à son travail et entreprend encore de multiples voyages, notamment aux foires de Chicago, Paris, Bâle, etc.

M. Paul Brunner est né en 1922, le jour de l'Indépendance vaudoise (24 janvier) à Zurzach, en Argovie. Dès son plus jeune âge, il s'intéresse à tout ce qui tourne et bouge. Cette passion le mène à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich pour sa formation d'ingénieur mécanicien. Il travaille quelques années dans les ateliers d'Escher Wyss à Zurich avant de s'établir à Lausanne et de se spécialiser dans les techniques du bâtiment. C'est en créant la Communauté d'Etudes Techniques à Epalinges, en 1971, dont il est cofondateur, qu'il décide de s'installer avec son épouse et leurs enfants (cinq adolescents) dans notre commune. Grâce à sa carrière professionnelle, il a eu l'occasion de participer à la construction d'innombrables ouvrages, notamment des piscines, patinoires, écoles, hôpitaux, etc., dans toute la Suisse romande. Tout au long de sa vie, il a pratiqué, en famille, la randonnée en montagne et le ski alpin. Encore aujourd'hui, pour maintenir sa santé, il pratique le ski de fond et, pour le plaisir, la marche avec son épouse. Il aime Epalinges qu'il décrit comme étant une commune vivante qui ne cesse de grandir.

© Photo Heidi Vredaz-Bader, Epalinges

© Photo Heidi Vredaz-Bader, Epalinges

M. Paul Hangartner, Saint-Gallois d'origine, est né à Fribourg le 5 février 1922 et a grandi à Martigny. Il a fait son école de recrues pendant la guerre ce qui lui a valu le dur devoir d'être en service actif durant ses études. Venu à Lausanne pour sa première année de médecine vétérinaire, il poursuit ses études à Berne. Avant de revenir en terre vaudoise, il part trois ans en Afrique où il s'adonne à la chasse et à la surveillance de douze mille têtes de bétail. De retour à Lausanne, il ouvre son cabinet vétérinaire à l'avenue Marc-Dufour, qu'il conservera pendant quarante ans au plus grand plaisir de ses patients et de leurs maîtres. Cherchant du terrain à bâtir, il a pu acheter, à un paysan, une pose vaudoise à Epalinges. Après avoir construit une magnifique maison, il y habitera avec son épouse et ses deux enfants dès 1970. Ces derniers résident d'ailleurs toujours dans la commune et sont connus de tous pour leurs nombreuses activités dans l'enseignement du sport, la politique et l'entreprise d'architecte paysagiste. Les Palinzards se souviennent de la disponibilité du Docteur Hangartner, le soir à son domicile, pour les consultations de leurs animaux de compagnie. Ses enfants, petits-enfants et *Kira,* son chien, l'accompagnent et illuminent ses journées.

Mercédès Assal,
présidente du Conseil communal

PASSEPORT-VACANCES 2012

Cette année encore, les jeunes âgés de 9 à 15 ans (ou nés entre le 1er juillet 1996 et le 30 juin 2003) pourront bénéficier d'un passeport-vacances. Ils pourront choisir quatorze activités parmi les quelque trois cents qui leur seront proposées (sports, visites d'entreprises, excursions, séances de cinéma, etc.).

Le prix du passeport-vacances s'élève à **CHF 45.–** (pour le premier enfant d'une famille) et à **CHF 40.–** (dès le deuxième enfant).

Les plus grands auront à nouveau droit au Passeport « farniente ». Il est proposé aux enfants dès 13 ans révolus (nés du 1er juillet 1996 au 30 juin 1999) au moment du passeport de juillet ou de celui d'août. Son prix est de **CHF 25.–** par enfant.

Périodes :
- **du lundi 9 au dimanche 22 juillet**
- **du lundi 13 au dimanche 26 août**

La vente du passeport-vacances est fixée aux **jeudi 3 mai de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 19 h et vendredi 4 mai de 8 h à 11 h 30,** au Greffe municipal. Pour l'inscription, prière de se munir d'une photographie format passeport et de la somme correspondant au passeport-vacances souhaité.

Rappel !

Les titulaires du passeport ont la possibilité, le moment venu, de s'enquérir des places encore disponibles qu'offriraient certaines activités et de s'y inscrire. Dans ce but, une permanence téléphonique (au secrétariat lausannois de l'association) sera ouverte du lundi 2 au vendredi 20 juillet pour le passeport-vacances de juillet et du lundi 6 au vendredi 24 août pour le passeport-vacances d'août. Les coordonnées de la permanence seront mentionnées sur les documents transmis au moment de l'achat de ces titres.

COURS DE FRANÇAIS POUR LES MAMANS NON FRANCOPHONES

Nous en appelons au concours de chacun : connaissez-vous quelqu'un à qui ce cours pourrait être utile ? Si vous êtes au courant d'une telle situation, merci de transmettre cette information à la personne concernée.

Nouveau sur notre commune : Sur l'heureuse initiative d'une enseignante d'Epalinges, à la retraite depuis peu, des cours de français seront proposés, dès le 6 mars 2012, aux mamans allophones de la commune. Ce cours propose d'apprendre le français parlé puis écrit, de manière pratique, ludique et conviviale afin de pouvoir être à l'aise pour communiquer dans les situations de la vie de tous les jours, telles que : faire les courses, parler avec la maîtresse de ses enfants, comprendre les devoirs scolaires, parler avec le médecin, lire le courrier, écrire une lettre, rencontrer des mamans d'autres cultures, etc.

Il est construit à partir des connaissances et des besoins de chaque participante. Seule une finance symbolique de **CHF 5.– par année** est perçue, pour couvrir les frais de fourniture du petit matériel servant de support aux cours (photocopies).

Où ? Pavillon des Cadets, à l'Arzillier
Quand ? Tous les mardis matin (durant les périodes scolaires), de 9 h 30 à 11 h 30.

Pour des renseignements complémentaires ou pour les inscriptions, s'adresser à l'instigatrice de cette aimable offre de cours : Mme Monique Riesen, 079 673 68 37 – e-mail: bermo.riesen@bluewin.ch.

TAILLE DES HAIES ET DES BRANCHES D'ARBRES ET FAUCHAGE DES PRAIRIES

En bordure des routes et chemins publics, il incombe aux propriétaires de tailler les haies et d'élaguer les arbres, conformément au Règlement d'application de la Loi sur les routes. Les ouvrages ou plantations ne doivent pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation et l'entretien.

Par conséquent, les haies plantées en bordure des routes et chemins publics doivent être taillées régulièrement afin que leurs branches ne dépassent pas les hauteurs maximales admissibles mesurées depuis les bords de la chaussée, soit :
- 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue;
- 2 mètres dans les autres cas.

Les haies ne seront pas plantées à moins d'un mètre de la limite du domaine public. Les haies existantes peuvent être maintenues à bien plaire, mais taillées en respectant les hauteurs précitées. Les branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Cependant lorsque les conditions de sécurité de la route risquent d'être affectées, la Municipalité peut prescrire un mode de clôture, des hauteurs et des distances différentes de celles indiquées ci-dessus.

Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la façon suivante :
- au bord des chaussées : à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur;
- au bord des trottoirs : à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

La Municipalité rappelle, en outre, aux propriétaires de parcelles non construites qu'ils ont l'obligation de couper et d'évacuer l'herbe au moins deux fois par an, la première fois avant le 31 juillet, afin d'éviter la propagation des plantes nuisibles. Ils sont priés de prendre toutes les dispositions utiles pour que leur terrain soit maintenu en bon état.

TRAVAUX BRUYANTS : MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE POLICE

Le règlement de police fait mention de restrictions quant au travail bruyant, susceptible de troubler la tranquillité publique:

Art. 13
« Tout travail bruyant de nature à troubler le repos est interdit entre 21 h et 7 h, sauf autorisation spéciale de la Municipalité. »
Art. 13 bis
« Le samedi avant 9 h et après 17 h, il est interdit d'utiliser des engins bruyants gênant le voisinage (tondeuse, débroussailleuse, scie électrique et engins similaires. »

Nous invitons instamment la population à se conformer aux horaires précités, de manière à garantir un cadre de vie agréable à chacun. Les contrevenants sont passibles d'amende.

LES CARTONS DU CŒUR – CCP 10-207-9

Les Cartons du Cœur d'Epalinges remercient chaleureusement tous les généreux donateurs qui participent aux récoltes effectuées régulièrement. Depuis seize ans déjà, ils œuvrent sans relâche afin de pouvoir offrir une aide ponctuelle à toute famille dans le besoin, en fin de droits, en difficulté financière momentanée ou dans toute autre situation difficile. Les livraisons aux bénéficiaires contiennent tout ce dont un ménage a besoin, principalement des aliments de base et des produits frais. Précisons que les familles à soutenir sont malheureusement de plus en plus nombreuses. Les prochaines récoltes sur le territoire de la commune se dérouleront les 4 et 5 mai à la Migros et les 7 et 8 septembre à la Coop. L'association vous remercie d'avance de continuer à encourager son action en glissant quelques produits dans ses cartons situés à proximité des caisses des magasins. Les dons financiers sont aussi les bienvenus pour couvrir les besoins en produits frais.

MÉRITES 2011

La Municipalité a retenu quatre candidatures pour les Mérites 2011. Destinée à récompenser des Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportif, culturel, artistique ou professionnel, cette manifestation est fixée au jeudi 15 mars 2012, à 19 h, à la Salle des spectacles. L'Harmonie municipale interviendra à plusieurs reprises au cours de la soirée pour des intermèdes musicaux. L'accueil des nouveaux habitants ayant élu domicile dans notre commune au cours de l'année 2011 (depuis la manifestation précédente) sera célébré en même temps. Les habitants d'Epalinges ainsi que les parents et amis des lauréats aux Mérites sont les bienvenus. Entrée libre.

Présentation des lauréats :

M. Thierry Baudat, Mérite sportif, Natation

Il est né le 13 avril 1974. Son handicap l'a obligé à suivre des classes spécialisées; il travaille depuis l'âge de 20 ans dans les Ateliers d'Eben-Hézer sur les hauts de Chailly. Conjointement, il a depuis toujours pratiqué divers sports dont la gymnastique, la course à pied, le ski de fond et plus particulièrement la natation dans le cadre de l'Association Fair Play. Il s'entraîne deux fois par semaine à ce sport. Bon nageur, il a été sélectionné pour participer en été 2011 aux Special Olympics d'Athènes. C'est ainsi qu'il a reçu une médaille d'or du relais 25 m en natation. En outre, ses hobbies sont la collection de voitures $^{1}/_{18}$ et les Lego. Il voyage chaque année dans les pays lointains avec son papa. Il vit dans le quartier des Ormeaux avec son père depuis 1997.

M. Jolann Bovey, Mérite sportif, Natation

Il réside dans notre commune depuis sa naissance, en 1996, et habite actuellement au chemin de la Côte 2b. Il a suivi toute sa scolarité dans les classes d'Epalinges et poursuit maintenant ses études au Gymnase Auguste Piccard, dans une classe spéciale pour les sportifs, musiciens et artistes (option spécifique biologie-chimie). Il pratique la natation et bénéficie du statut de cadre romand pour les saisons 2011, 2012, au niveau suisse. Dans le classement de la Fédération suisse de natation, il figure au Top 10. Ses résultats 2011 sont : en bassin de 25 m : 5e pour 50 m brasse, 4e pour 100 m brasse, 3e pour 200 m brasse, 8e pour 100 m 4 nages et 8e pour 200 m 4 nages; en bassin de 50 m : 3e pour 50 m brasse; 4e pour 100 m brasse, 3e pour 200 m brasse, 5e pour 50 m papillon et 7e pour 200 m 4 nages.

M. Tolossa Chengere, Mérite sportif, Marathon

De nationalité éthiopienne, T. Chengere est arrivé en Suisse en mai 2002, puis sur Epalinges depuis le 1er octobre 2003. Au bénéfice d'un permis B d'établissement depuis peu, il lui est maintenant possible de participer, en sa qualité de coureur à pied, à des compétitions internationales dans les pays limitrophes. Il s'est très bien intégré à la population avec laquelle il échange volontiers, malgré un français encore hésitant. Sportivement, T. Chengere est un excellent athlète, probablement l'un des meilleurs coureurs à pied évoluant actuellement en Suisse, notre marathonien Victor Röthlin mis à part, bien que, dans toutes les confrontations qui les ont opposés, sur courtes distances, notre Palinzard soit toujours sorti vainqueur. Situation financière oblige, il s'est concentré sur les courses sur route. On peut d'ailleurs admirer son palmarès, sachant que peu d'épreuves de ce genre organisées chez nous ne le voient prendre place sur le podium; l'une des plus célèbres, Morat–Fribourg, l'a d'ailleurs prouvé par deux fois déjà (2003 et 2007). On peut préciser que sur ses dix participations à cette course, il a terminé deux fois premier, trois fois deuxième, une fois troisième, une fois quatrième, deux fois cinquième et une fois sixième. Depuis quelques années et pour améliorer ses qualités de résistance, il a porté l'accent sur les disciplines du stade, notamment les courses de demi-fond et de demi-fond prolongé. Le bilan est appréciable : meilleures performances sur 1500 m en 3'41''80, sur 3000 m en 7'53''28 et sur 5000 m en 13'37''26. Ces brillants résultats se sont concrétisés notamment par des victoires aux Championnats suisses indoor et outdoor, remportées en 2011 (précédemment déjà en 2007). En 2011, à Bâle, il a remporté la course du 1500 m dans le cadre des Championnats suisses. A fin 2011, à Lausanne, il a terminé premier de la Christmas Midnight Run. Malheureusement, les règlements actuels de Swiss Athletics ne l'autorisent pas, en tant qu'étranger, à recevoir le titre de champion national. En revanche, T. Chengere peut maintenant participer à de bonnes compétitions de niveau international lui permettant ainsi de poursuivre sa progression sportive. Il devrait donc se diriger vers des distances plus longues, notamment le marathon, épreuve qui devrait lui valoir encore de belles satisfactions.

M. le Professeur Daniel Favrat, Mérite professionnel, Médaille de l'Académie française des technologies

Originaire d'Epalinges, Daniel Favrat réside au chemin de l'Eglise 29. Diplômé de l'EPFL en qualité d'ingénieur mécanicien en 1972, il obtient le titre de docteur ès sciences techniques en 1976. Depuis 1988, il est professeur et directeur du Laboratoire d'Energétique Industrielle (LENI) à l'EPFL et a été successivement directeur de l'Institut des Sciences de l'Energie ainsi que de l'Institut de Génie Mécanique. Ses recherches portent sur les analyses systémiques prenant en compte l'énergétique, l'environnement et l'économie et les systèmes avancés pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie. Il est membre de l'Académie Suisse des Sciences Techniques et vice-président du comité énergie de la Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs. En janvier 2011, il a été officiellement reçu à l'Académie française des technologies et a reçu la Médaille de cette prestigieuse académie à Paris. Plus récemment, il a été élu au comité exécutif de la Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs (organisation faîtière de toutes les organisations d'ingénieurs à travers le monde). Cette élection fait suite à sa contribution majeure et au succès de la quatrième Convention mondiale des ingénieurs (présidence du comité de programme) qui a réuni en septembre 2011 à Genève près de 1800 participants de plus de 80 nations.

La Municipalité adresse ses plus vives félicitations aux quatre lauréats sélectionnés cette année qui font honneur à la commune d'Epalinges et souhaite qu'un public nombreux et chaleureux vienne leur rendre hommage lors de la soirée des Mérites.

APRÈS-MIDI DANSANTS ET MUSICAUX POUR LES AÎNÉS

Les après-midi dansants et musicaux à l'intention des Aînés seront à nouveau à l'honneur cette année.

Nous vous invitons à participer à ces moments de détente et de convivialité; ils sont l'occasion de faire la connaissance de personnes du troisième âge qui partagent des loisirs communs dans la bonne humeur.

Le premier après-midi a eu lieu le 14 février dernier; il a été animé par Musettes Variétés; les prochains rendez-vous sont prévus :

- **les mardis 10 avril avec Armand Demierre**
- **12 juin avec Jojo Music**
- **11 septembre avec Styves**
- **et 20 novembre avec Flavio Durante**

de 14 h à 17 h au parterre de la Salle des spectacles.

La buvette de la salle est ouverte. Chacun(e) peut amener de la pâtisserie qui aura été confectionnée ou achetée par ses soins et la partager avec les autres convives. Rappelons que l'entrée est libre, mais que la présence du **chapeau à la sortie** permet à chacun(e) de contribuer modestement au renouvellement de ces animations appréciées.

ANIMATIONS

TOUR DU PAYS DE VAUD, DU 24 AU 27 MAI 2012

Le Tour du Pays de Vaud, course internationale de cyclisme pour juniors (17-18 ans), se terminera à Epalinges, arrivée de la troisième et dernière étape de cette épreuve, le 27 mai prochain.

Le prologue aura lieu à Moudon, le 24 mai, la première étape emmènera les coureurs de Cully à Bex et la station de Leysin accueillera l'étape de montagne (avec départ à Ollon) avant l'épreuve chronométrée dans la région d'Aigle. Le dimanche de Pentecôte, l'ultime étape aura lieu entre Froideville et Epalinges, où sera connu le vainqueur final après quatre jours d'une course qui promet, comme toujours, d'être animée.

Propriété de l'Association cycliste cantonale vaudoise mais organisée par un comité ad hoc, ce mini-Tour de Romandie, qui accueillera vingt équipes et cent vingt coureurs, est aujourd'hui l'une des plus importantes épreuves pour juniors en Europe. Elle a toujours révélé de futurs grands coureurs professionnels, notamment les Suisses Hubschmid, Demierre, Dill-Bundi, Grezet, Seiz, Bruggmann, Elmiger, Rast et même Cancellara, en 1999. Sans oublier Michael Schaer (2004) qui poursuit actuellement sa carrière aux côtés de l'Australien Cadel Evans dans l'équipe BMC. On y a aussi vu à l'œuvre les Baronchelli, Cipollini, Jaermann, Richard, Dufaux, Bartoli et autres stars du sport cycliste des années 90.

Le 27 mai, à son arrivée (plat de la Croix-Blanche), diverses animations seront prévues. La présence de stands permettra à la population de se désaltérer et de déguster quelques mets tout en apportant son soutien aux valeureux coureurs.

UN BILAN DE SANTÉ À ÉPALINGES

Le bus B&CS (Bilan & Conseils Santé) sera à nouveau de passage dans notre commune. Il stationnera sur la place de la Croix-Blanche les 2, 3, 4 et 5 avril 2012, pour une campagne de dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. L'occasion de faire son bilan de santé au prix de CHF 40.–. Une inscription préalable est nécessaire.

Le bilan dure 30 minutes, coûte donc CHF 40.– et se déroule en deux parties :

Le bilan et les analyses (15 minutes) comprennent : un prélèvement capillaire sanguin (au bout du doigt); un contrôle du taux de cholestérol, bon cholestérol (HDL), mauvais cholestérol (LDL) et triglycérides; un dépistage du diabète par mesure de glycémie pour les personnes de plus de 45 ans; une mesure de la tension artérielle; des mesures de la taille et du poids (avec calcul de l'indice de masse corporelle), la mesure du tour de taille; une mesure du monoxyde de carbone pour les fumeurs; un dépistage du syndrome métabolique; une comparaison avec les résultats précédents. Les participants reçoivent un commentaire personnalisé sur les résultats des tests et analyses.

Les conseils santé proposent des informations et des conseils personnalisés avec un professionnel de la santé (15 minutes).

Connaître son risque à temps et corriger les facteurs de risque, voilà de quoi protéger au mieux son cœur, ses vaisseaux et son cerveau !

Bilan & Conseils Santé sensibilise les participants à leur capital santé et les aide à le préserver par le choix de comportements favorables à la santé. Il détecte aussi les personnes à haut risque qui s'ignorent et qui nécessitent un soutien médical.

Inscriptions nécessaires au 021 623 37 45 ou sur www.bilanconseilsante.ch.

Vous trouverez également des informations plus détaillées sur ce site.

VIE DES SOCIÉTÉS

DEPUIS 20 ANS, 800 JEUX ET JOUETS À LA DISPOSITION DES FAMILLES D'ÉPALINGES ET ENVIRONS ! LA LUDOTHÈQUE D'ÉPALINGES VA FAIRE PEAU NEUVE CET ÉTÉ

Venez découvrir nos activités en famille dans un rallye à pied

le samedi 5 mai de 10 h à 14 h

Départ place de la Croix-Blanche, parcours autour du quartier à la découverte de la nouvelle adresse de la ludothèque

Après 20 ans d'activité au bénéfice des familles d'Epalinges et grâce à la confiance de la Municipalité, la ludothèque d'Epalinges va déménager.
Située dans le bâtiment de la nursery à Bois-Murat, la ludothèque va se déplacer à la Croix-Blanche dans le nouveau centre de vie enfantine actuellement en construction derrière le collège.
Le nouveau local situé au sous-sol sera spacieux, agréable et surtout beaucoup plus grand.

Mais qu'est-ce qu'une ludothèque ?
Une ludothèque gère des jouets et des jeux en prêt pour trois semaines, comme les livres dans une bibliothèque.
Une ludothèque est un lieu de rencontre et de conseils... un endroit favorisant le goût du jeu, la notion de prêt et de partage.

Une ludothèque fonctionne grâce à son groupe de bénévoles.
Une ludothèque anime des activités variées autour du jeu.
Moyennant un abonnement abordable, toutes les trois semaines, vous découvrez de nouveaux jeux ou de nouveaux jouets!
Il n'y a pas de limite d'âge à la ludothèque, les jeux de société peuvent être empruntés par les adultes de toutes générations.

La ludothèque d'Epalinges va s'agrandir, elle a aussi besoin de vous pour étoffer son groupe de bénévoles!
Vous aimez jouer aux jeux de société ? Vous aimez expliquer les jeux ? Vous aimez les jouets ? Vous êtes sensible aux jouets qui encouragent les enfants dans leur développement ? Vous aimez les contacts avec les enfants, les parents ou les familles en général ? Vous êtes curieux de connaître les derniers jeux et jouets mis sur le marché, de visiter les foires de jeux, en Suisse ou à l'étranger ? Vous avez envie de connaître les autres ludothécaires du canton et de Suisse en participant aux journées de rencontre ou aux formations? Vous avez envie d'investir quelques heures dans une activité socioculturelle au service des familles de la commune?

Si vous vous reconnaissez dans ce portrait,
venez nous voir à la ludothèque au collège de Bois-Murat pendant les heures d'ouverture: le lundi de 15 h 30 à 18 h ou le jeudi de 17 h à 18 h 30.
Renseignements: M^me^ Monod, 079 561 91 87.

VIE DES SOCIÉTÉS

AMICALE DES AÎNÉS

Appel important ! Après de nombreuses années d'engagement, le comité de l'Amicale des Aînés d'Epalinges a décidé de passer la main. Ces membres sont vivement remerciés pour tout le travail magnifiquement accompli.

Afin de reprendre le témoin de ces rencontres importantes pour les aînés, **plusieurs bénévoles (5 ou 6) sont recherchés.** Le « travail » consiste à planifier les rencontres et à préparer l'accueil une fois par mois (sauf durant l'été) et notamment le goûter, à ranger la salle après le moment d'échange. Les rendez-vous sont fixés au troisième jeudi du mois (un autre jour peut être défini), de 13 h à 16 h 30 environ.

Toute personne intéressée ou désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires est priée de s'adresser à Alain Rochat, diacre, au 079 347 52 08 ou 021 616 24 71.

SOCIÉTÉ DE GYM FÉMININE

La Société de Gymnastique Féminine d'Epalinges recherche **pour le groupe « enfantine »** une monitrice, au bénéfice d'un brevet, ou une personne non formée mais ayant l'envie et la motivation de suivre une formation de monitrice. La formation/formation continue est offerte par notre société.

Pour tous renseignements: presidente@gymfem-epalinges.ch.

SYMPHONIE

Le groupe Symphonie offre un temps d'amitié et de rencontre aux personnes résidant à Epalinges en organisant des repas auxquels chacun est invité gratuitement. Les prochaines rencontres auront lieu **les samedis 24 mars, 21 avril, 12 mai et 16 juin, à 12 h, à Bois-Murat** (complexe scolaire). En cas de mobilité réduite, un transport est organisé sur demande téléphonique le samedi matin, au 021 784 10 09 (M^me^ Marlène Schmied).

LE GROUPE DE GYMNASTIQUE DES AÎNÉS DE PRO SENECTUTE/FVGA CHERCHE DES GYMNASTES !

Mesdames, quel que soit votre âge, quelle que soit votre condition physique, venez bouger avec nous ! Nous ne travaillerons ni dans la performance, ni dans la compétitivité, mais tout en douceur, pour un bien-être et une autonomie au quotidien.

Après un échauffement en musique qui nous fera travailler notre coordination, la partie principale de la leçon consistera en un travail de renforcement musculaire et des exercices contre l'ostéoporose avec ou sans engins à main, du renforcement musculaire au sol, puis nous terminerons par un peu de stretching tout en souplesse ou diverses formes de relaxation.

Les seniors débutants sont les bienvenus ! **Les cours se donnent à la salle de gymnastique de Bois-Murat, bâtiment A, le mercredi de 16 h à 17 h.** Pour tous renseignements, contacter M^me^ Denise Isler, monitrice FVGA, au 021 653 00 77.

JEUX

SOLUTION DE LA GRILLE DE MOTS CROISÉS PARUE DANS LE N° 171 DE DÉCEMBRE 2011

Quatre personnes seulement ont trouvé la solution exacte. Il s'agit de: Alain Boillat, Silvia Boillat, Francis Chevalier, Gottlieb Schenk. Nous tenons à les féliciter chaleureusement et les incitons à passer au Greffe municipal où la traditionnelle récompense les attend.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	A	D	M	I	R	E	S	■	N	S
2	D	O	U	C	E	■	T	A	U	■
3	M	U	S	A	R	D	E	S	■	D
4	O	M	A	R	■	E	N	■	T	E
5	N	E	■	E	N	C	O	U	R	T
6	E	R	I	■	G	O	■	N	I	E
7	S	■	S	T	A	T	I	O	N	S
8	T	H	O	R	■	E	M	■	G	T
9	E	■	L	U	E	■	M	U	L	E
10	E	L	E	C	T	R	O	D	E	S

En alternance, nous vous proposons cette fois une grille de scrabble. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale avant **le 20 avril 2012.**

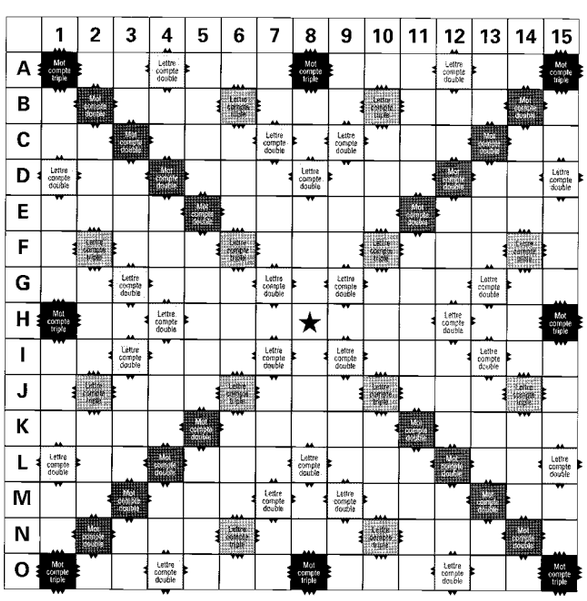

N°	TIRAGE	PTS
1	GEMIIEE	
2	**EI+RVRNG**	**18**
3	G+MBOILO	40
4	**DLXANOT**	**89**
5	-?EARTNO	72
6	**ZUTSUAS**	**80**
7	STU+FERT	42
8	**AACHIUT**	**77**
9	DUSRENA	78
10	**VIESW?E**	**81**
11	V?+ELOUE	70
12	**PIANOEE**	**149**
13	CNEAHLR	70
14	**EL+TYDAM**	**49**
15	DLT+ELTI	54
16	**LT+ESPLS**	**18**
17	ELLS+B*QU*	33
18	**LQ+FJKI**	**34**
		34
		1088

Délai pour la remise des textes destinés au numéro de juin 2012:

- **20 avril 2012**
  au Greffe municipal d'Epalinges

MÉMENTO DES MANIFESTATIONS

SALLE DES SPECTACLES

◆ **Jeudi 15 mars, à 19 h**
Cérémonie de remise des Mérites 2011 et accueil des nouveaux habitants

◆ **Jeudi 29 mars, à 20 h**
Concert de la fanfare militaire, école de recrues ER 16-3, musique militaire

◆ **Mardi 10 avril, de 14 h à 17 h**
Après-midi musical et dansant à l'intention des Aînés animé par Armand Demierre

◆ **Vendredi 20 avril, à 20 h**
Match aux cartes du Jass-Club d'Epalinges

◆ **Mardi 24 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h**
Réception des habits
◆ **Mardi 24 avril, de 19 h 30 à 21 h**
◆ **Mercredi 25 avril, de 10 h à 12 h**
Vente d'habits et d'accessoires pour enfants (seconde main)

◆ **Samedi 28 avril, à 20 h**
Soirée annuelle de l'Harmonie municipale

◆ **Samedis 5 mai et 12 mai, à 15 h**
Spectacles théâtraux joués par les pensionnaires d'Eben-Hézer

◆ **Mardi 12 juin, de 14 h à 17 h**
Après-midi musical et dansant à l'intention des Aînés animé par Jojo Music

MAISON DE COMMUNE

◆ **Mardi 24 avril, à 20 h 15**
Séance du Conseil communal

PLACE DE LA CROIX-BLANCHE

◆ **Tous les mardis, dès 9 h**
Marché avec divers stands à disposition

◆ **Samedi 5 mai, de 10 h à 14 h**
Rallye en famille, organisé par la ludothèque d'Epalinges

◆ **Dimanche 27 mai**
Arrivée du Tour du Pays de Vaud, course cycliste juniors

FORÊTS COMMUNALES

◆ **Dimanche 29 avril, de 9 h à 11 h env.**
Promenade guidée par Lionel Maumary, ornithologue, à la découverte des oiseaux de nos forêts. Rendez-vous : devant la Maison de Commune, à 9 h précises

LOCAL DE VOTE DE BOIS-MURAT

◆ **Dimanche 11 mars**
Elections cantonales du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, législature 2012-2017, 1er tour + Votations fédérales (cinq objets)

◆ **Dimanche 1er avril**
Elections cantonales (Conseil d'Etat, 2e tour)

RÉFECTOIRE DE BOIS-MURAT

◆ **Samedi 24 mars, Samedi 21 avril, Samedi 12 mai, dès 12 h**
Moment de rencontre/amitié et repas offert par le groupe Symphonie

SALLE DE SPORTS DE LA CROIX-BLANCHE

◆ **Samedi 2 juin**
Mi-Nuit du Volleyball-Club

REFUGE DU CHAUGAND

◆ **Jeudi 26 avril, à 20 h**
Mise de bois

BIBLIOTHÈQUE DE BOIS-MURAT

◆ **Mercredi 14 mars, à 16 h**
« Chouette, bébé lit ! », animations et lectures destinées aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents, par Pascale Luy

◆ **Mercredi 21 mars, à 15 h**
« Hullule et compagnie », lecture par Vincent David, livreur de mots de la compagnie Kbarré

UAT DE MONT-CALME

Concours d'œufs de Pâques
◆ **Lundi 2 avril, 17 h à 18 h** Réception des œufs
◆ **Mardi 3 avril** Exposition des œufs
◆ **Mercredi 4 avril, dès 17 h 30**
Résultats et remise des prix

ÉGLISE DES CROISETTES

◆ **Dimanche 11 mars, à 18 h**
Recueillement
◆ **Dimanche 25 mars, à 18 h**
Recueillement
◆ **Samedi 31 mars, à 17 h**
Eveil à la foi (enfants de 0 à 6 ans avec parents et amis)
◆ **Du lundi 2 avril au jeudi 5 avril, à 19 h**
Recueillements musicaux Semaine sainte
◆ **Vendredi 6 avril, à 10 h 30**
Culte de Vendredi saint
◆ **Dimanche 8 avril, à 10 h 30**
Culte de Pâques
◆ **Dimanche 29 avril, à 10 h 30**
Culte de la journée de l'Offrande
◆ **Dimanche 13 mai, à 10 h 30**
Culte des familles + Eglis'thon
◆ **Dimanche 27 mai, à 10 h 30**
Culte de Pentecôte et de l'Alliance
◆ **Samedi 16 juin, à 17 h**
Eveil à la foi (enfants de 0 à 6 ans avec parents et amis)

DÉCOUVREZ VOTRE COMMUNE

SOLUTION DU N° 171 DÉCEMBRE 2011

Dix-huit personnes ont reconnu la photographie prise à proximité des bâtiments situés au chemin de la Cabolétaz 20 à 26.

Les réponses exactes nous ont été données par : Marianne Beutler, Frédy Girardin, Corinne Morel, Christian Binggeli, Geneviève Boukhalfa, André Brülhart, Isabelle Carrard, Rachel Christinet, Michel Delessert, Marinette Ducret, Michel Küffer, Marinette Küffer, Patrick Marguerat, Stéphane Mury, Eva-Marie Sordet, Gottlieb Schenk, Philippe Seixas, Deborah Sheppard.

Nous les félicitons très sincèrement de leur perspicacité. Nous invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal pour prendre possession de leur récompense.

Nouvelle énigme

Nous vous proposons une nouvelle photo insolite réalisée par Mme Heidi Viredaz-Bader. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale **avant le 20 avril 2012.**

© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE D'ÉPALINGES - PARUTION : trimestrielle MAQUETTE : DELACRÉTAZ & associés, Lausanne IMPRESSION : Swissprinters Lausanne SA, Renens